

### CONTEXTE NATIONAL

Début 1999 sur 60 millions d'habitants que compte la France, 25 millions de personnes exercent une activité professionnelle ou sont à la recherche d'un emploi (Enquête Emploi de l'Insee).

Depuis le milieu des années 80, l'activité professionnelle est marquée par 3 phénomènes :

Le raccourcissement de l'activité au cours de la vie : c'est la conséquence de l'allongement continu de la scolarité, du droit à la retraite à 60 ans et de la multiplication des départs en pré-retraite.

L'augmentation du taux d'activité féminin, qui, pour les 25-49 ans est passé de 74 % à 78 % entre 1990 et 1999. Cette évolution s'accompagne d'un développement du travail à temps partiel, qui concerne 32 % des femmes ayant un emploi en janvier 1999 (contre 24 % en janvier 1990).

L'accroissement du chômage, qui se poursuit jusqu'en 1997.

La tendance du chômage s'est inversée récemment et le nombre de chômeurs en France a diminué entre mars 1998 et mars 2000. A cette date, il s'élève à 2 626 000 (au sens du Bureau international du travail), soit 10,0 % de la population active.

Ce recul du chômage qui profite à toutes les catégories de demandeurs d'emploi est particulièrement marqué pour les jeunes et les ouvriers. Ce sont les jeunes diplômés qui présentent les taux de chômage les plus bas, alors que les personnes les moins qualifiées (sans diplôme ou titulaire d'un CEP) restent les plus touchées par le chômage (16,2 %).

Selon les données d'Eurostat, le taux de chômage mesuré en France en octobre 2000 est supérieur à la moyenne européenne (respectivement 11,7% et 9,9%). Seule l'Espagne présente un taux supérieur à celui de la France, avec 18,8% de chômeurs. (Les données ne sont pas disponibles pour la Grèce et le Royaume-Uni).

L'augmentation du chômage a entraîné le développement de diverses formes de stages de qualification et d'insertion professionnelle. Parallèlement, la crise économique a poussé les entreprises à assouplir la gestion de leur main d'œuvre en ayant d'avantage recours aux contrats à durée déterminée et à l'emploi intérimaire. Ces emplois précaires sont en nette augmentation au cours des années 90 : les intérimaires sont ainsi deux fois plus nombreux en 2000 qu'en 1996 (respectivement 550 000 et 273 000).

On observe par ailleurs une augmentation du travail à temps partiel (17 % des actifs ayant un emploi en 2000 contre 12 % en 1990), phénomène qui concerne essentiellement les femmes. Selon l'Enquête Emploi de l'Insee en 2000, plus d'un tiers des personnes employées à temps partiel sont en « sous-emploi » c'est à dire, selon la définition du Bureau International du Travail, qu'elles « travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité ». Si l'on prend en compte les personnes à temps complet qui ont involontairement travaillé moins que d'habitude, on arrive à un total de 1,5 millions de personnes sous employées en mars 2000.

### SITUATION EN BASSE-NORMANDIE : FAITS MARQUANTS

- Moins de cadres et plus d'agriculteurs et d'ouvriers qu'en France.
- Une proportion de bacheliers et de diplômés inférieure à la moyenne nationale.
- Un taux de chômage plus élevé chez les femmes que les hommes.

#### • Un taux de cadre régional inférieur à celui de la France

La Basse-Normandie est une région à caractère ouvrière et agricole.

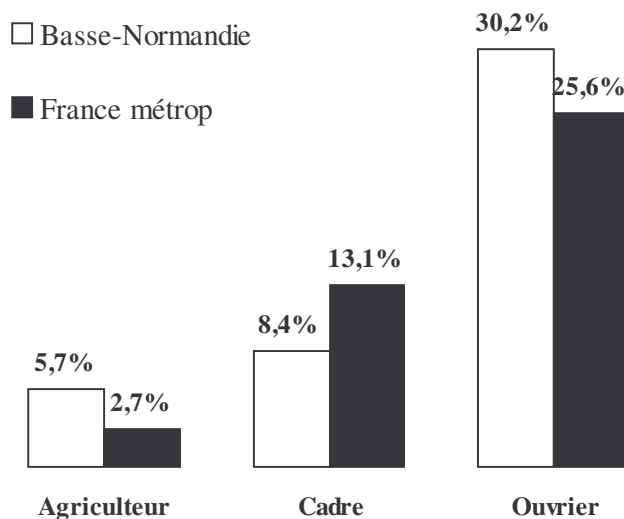
Les proportions d'agriculteurs et d'ouvriers sont supérieures aux moyennes françaises. Cependant, ces proportions tendent à diminuer, puisqu'en 1990 la proportion d'agriculteurs était de 8,7% contre 5,7% en 1999 et la proportion d'ouvriers de 33,2% contre 30,2% actuellement.

En revanche, la proportion de cadre, même si elle reste inférieure à la moyenne nationale, a augmenté de 35% entre 1990 et 1999.

#### Définition :

La population active comprend l'ensemble des personnes qui travaillent, les chômeurs et depuis 1990, les appelés du contingent.

#### Proportion d'agriculteurs exploitants, de cadres et d'ouvriers dans la population active en 1999



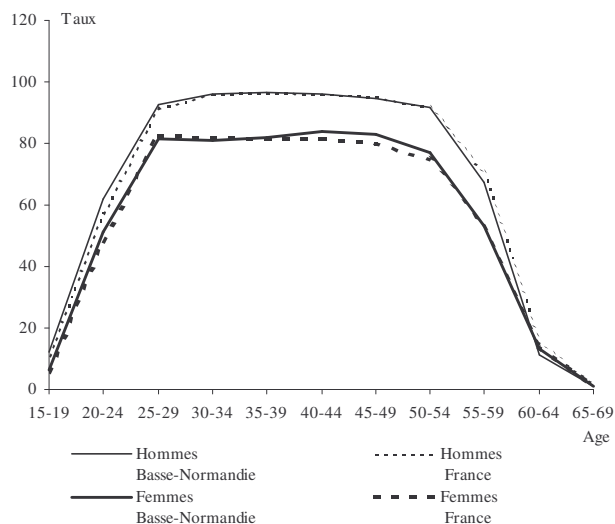
Source : INSEE RP99

## Population de 25 ans et plus selon le diplôme obtenu en Basse-Normandie et en France en 1999

Diplômes	15-25 ans			25-29 ans		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	%	%	Effectif	%	%
Aucun	13 584	7,2	6,6	14 111	14,9	12,5
CEP-BEPC	8 046	4,2	4,0	6 941	7,3	6,5
CAP-BEP	22 182	11,7	10,1	28 313	29,9	25,1
Bac+	20 760	11,0	12,0	40 908	43,1	50,1
En cours	124 873	65,9	67,3	4 598	4,8	5,8
Ensemble	189 445	100	100	94 772	100	100

Source : INSEE RP99

## Taux d'activité féminin et masculin en Basse-Normandie et en France selon l'âge en 1999



Source : INSEE, RP 99

## Population active selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle en Basse-Normandie en 1999

Catégorie socioprofessionnelle	Basse-Normandie		Part des femmes (%)
	Effectif	%	
Agriculteurs exploitants	31 582	2,7	38,1
Artisans, chefs d'entre., commerçants	42 264	3,6	32,8
Cadres, profès. intellectuelles sup.	47 290	4,1	34,3
Professions intermédiaires	120 762	10,4	46
Employés	179 829	15,4	79,9
Ouvriers	194 294	16,7	20,6
Retraités	290 333	24,9	53,3
Autres personnes sans activités prof.	258 246	22,2	65,4
<b>Ensemble</b>	<b>1 164 600</b>	<b>100</b>	<b>52</b>

Source : INSEE RP99

## ● Une proportion de bacheliers en augmentation

La proportion des bacheliers bas-normands, âgés de 25 à 29 ans au recensement de la population en mars 1999 est de 43,1% contre 50,1% en France. Cette proportion reste inférieure à celle de la France mais a cependant augmenté depuis 1990 (étant de 25,9% en 1990). Cette augmentation s'explique aussi par la diminution des non-diplômés, passant de 21,% en 1990 à 14,9% en 1999.

Parmi la population âgée de 15 à 24 ans, les pourcentages des différents diplômes est comparables aux résultats nationaux. On constate, que la proportion de diplômés d'un CEP ou BEPC est d'environ 1,7 fois moindre chez les 15-24 ans que chez les 25-29 ans.

L'orientation des jeunes vers des formations professionnelles tend à diminuer. Alors que 29,9% des 25-29 ans ont un CAP ou BEP, seuls 11,7% des 15-24 ans ont ce diplôme. En 1990 le CAP ou BEP concernait 36,5% des 25-29 ans et 19,1% des 15-24 ans.

## ● Employée : une profession à caractère féminin

Même si les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, l'écart avec les hommes existe toujours, il est même très marqué entre 25 et 59 ans.

La part des femmes chez les employés est majoritaire (80%), en revanche celle chez les ouvriers est minoritaire (20,6%). Plus d'un retraité sur deux et près d'une personne sur deux exerçant une profession intermédiaire sont des femmes.

La présence des femmes parmi les cadres n'est pas à négliger puisqu'elle représente plus d'un cadre sur trois.

Plus d'un agriculteur exploitant sur trois est une femme, ce résultat est sans doute lié à la profession de leur conjoint.

## ● Une population active majoritairement salariée

Les salariés représentent 85% de la population active en mars 1999 en basse-Normandie. La proportion de salariés reste stable depuis 1990, cependant celle des non-salariés a diminué; elle est passée de 19,5% en 1990 à 9,9% en 1999. Cette diminution s'explique par l'augmentation des emplois précaires (passant de 8,7% en 1990 à 14,2% en 1999). Mais aussi par la diminution de plus de 50% des aides familiales chez les femmes (passant de 8,8% en 1990 à 3,5% en 1999). L'augmentation des emplois précaires se caractérise par l'augmentation des contrats à durée déterminée (4,5% en 1990 et 7,5% en 1999) et des intérim (0,8% en 1990 et 1,9% en 1999).

## Population active ayant un emploi par statut en Basse-Normandie en 1999

	Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>SALARIES</b>	<b>249 715</b>	<b>82,5</b>	<b>213 660</b>	<b>87,6</b>
- Emplois précaires	39 625	13,1	37 513	15,4
Apprentissage	5 782	1,9	2 461	1,0
CDD**	18 281	6,0	21 676	8,9
Intérim	7 901	2,6	2 866	1,2
CA, CQ, CES*, stagiaires	7 661	2,5	10 510	4,3
- Autres salariés	210 090	69,4	176 147	72,3
<b>NON SALARIES</b>	<b>53 029</b>	<b>17,5</b>	<b>30 113</b>	<b>12,3</b>
- Indépendants, employeurs	50 142	16,6	21 561	8,8
- Aides familiales	2 887	1,0	8 552	3,5
<b>ENSEMBLE</b>	<b>302 744</b>	<b>100</b>	<b>243 773</b>	<b>100</b>

Source : INSEE, RP99

\* Contrats d'Adaptation, Contrats de Qualification et Contrats Emploi Solidarité

\*\* Contrats à durée déterminée

## ● Un taux de chômage bas-normand à l'image de celui de la France

Si le taux de chômage bas-normand était, en 1990, inférieur à celui de la France, en 1999 celui-ci tend à s'en rapprocher (12,5% des actifs en Basse-Normandie et 12,8% des actifs en France).

54% des chômeurs sont des femmes (données identique à la France: 53,6%). On constate une inégalité entre les sexes, plus accentuée chez les jeunes de moins de 24 ans. Plus de 35% des femmes âgées de 15 à 19 ans sont au chômage alors que cela ne concerne que 23 % des hommes du même âge. Même si la situation s'améliore avec l'âge, les femmes restent toujours plus touchées par le chômage que les hommes.

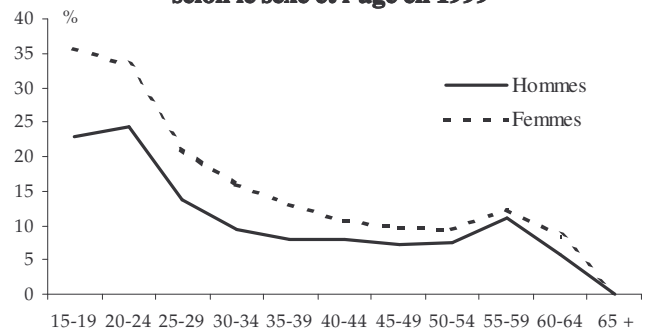
On constate, chez les hommes comme les femmes, un pic du taux de chômage entre 55 et 59 ans. A cet âge, il semble plus difficile de retrouver du travail, puisque plus de deux chômeurs sur trois sont au chômage depuis plus d'un an, aussi bien en France qu'en Basse-Normandie.

## Nombre de chômeurs et taux de chômage en 1999

	Basse-Normandie		France
	Effectif	%	%
Hommes	35 849	10,5	10,9
Femmes	42 400	14,8	15,0
<b>Ensemble</b>	<b>78 249</b>	<b>12,5</b>	<b>12,8</b>

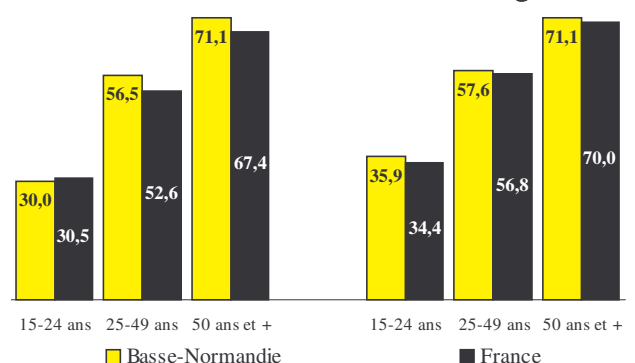
Source : INSEE, RP 99

## Taux de chômage en Basse-Normandie selon le sexe et l'âge en 1999



Source : INSEE, RP99

## Proportion des chômeurs de plus d'un an sur l'ensemble des chômeurs de la classe d'âge en 1999



Source : INSEE, RP99

Il convient de différencier trois types de données de chômage :

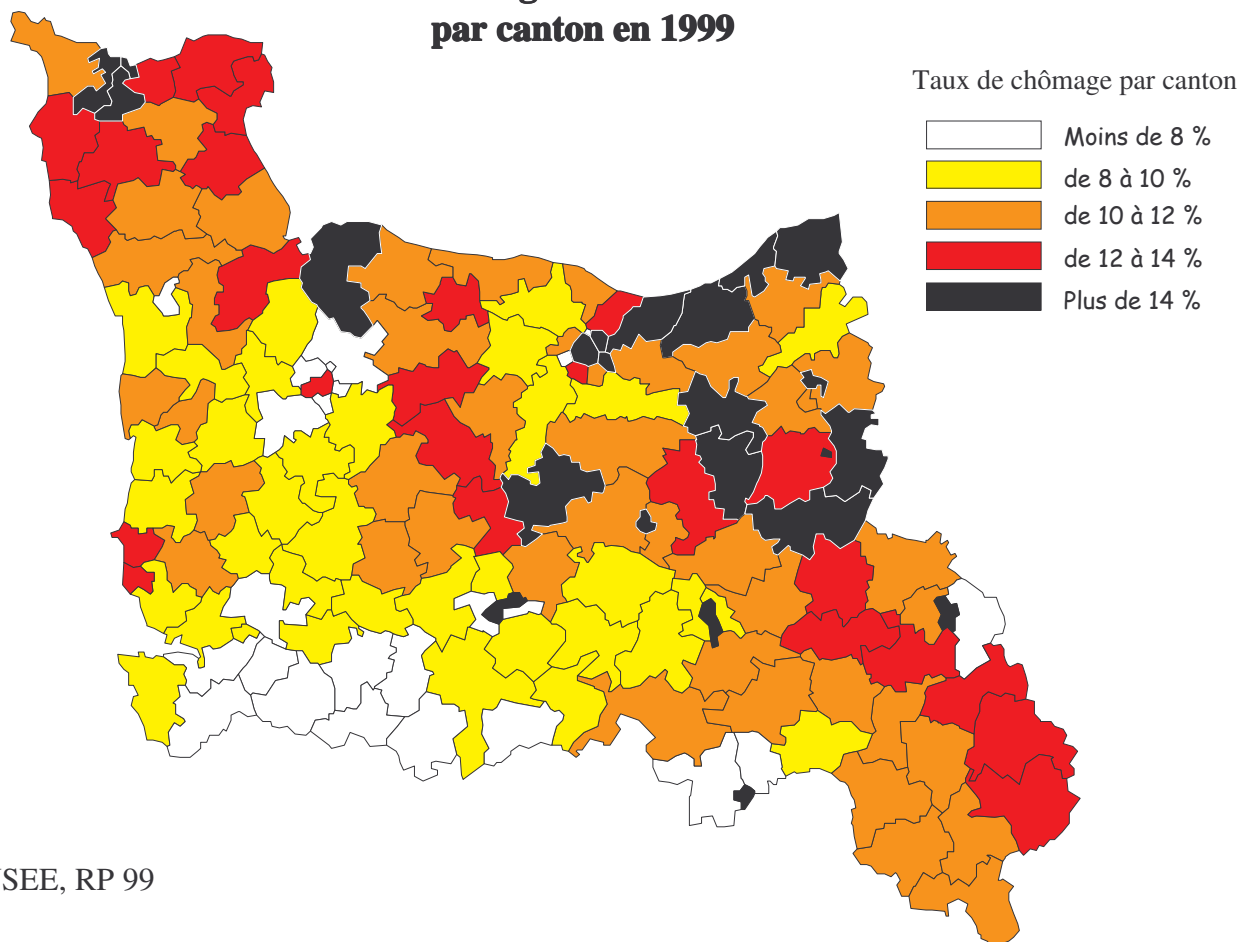
- le Bureau International du Travail considère comme chômeurs les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'emploi, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence ainsi que les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui débutera après la semaine de référence. Cette définition retenue par le Ministère du Travail est utile pour les comparaisons internationales.

- les données du recensement, qui sont basées sur la déclaration des personnes interrogées.

- le nombre de demandeurs d'emplois de l'ANPE, c'est-à-dire des personnes inscrites dans ses fichiers.

Le nombre total de chômeurs connus par le recensement est nettement plus élevées que les demandeurs d'emploi auprès de l'ANPE.

### Taux de chômage en Basse-Normandie par canton en 1999



Source : INSEE, RP 99

En 1999, la Basse-Normandie enregistre un taux de chômage de 12,5%. Le département du Calvados enregistre un taux de chômage de 13,5%, supérieur à celui de la Manche (11,5%) et de l'Orne (11,6%).

Si le taux de chômage dans le Calvados est élevé, celui-ci s'explique par une attractivité des populations plus jeunes à la recherche d'un emploi, mais aussi par une concentration plus importante de l'emploi. Pour ces raisons ce taux est plus élevé dans les villes-centres que dans les couronnes périurbaines. Ainsi, les cantons de Caen, Lisieux, Falaise ont un taux de chômage oscillant entre 14% et 20%. Alors que les taux de chômage des cantons d'Evrecy, Tilly sur Seules, Creully et Bourguebus varient entre 8% et 10%, taux inférieurs à la moyenne départementale et régionale.

Les cantons proches de la côte ; Cabourg, Dozulé, Trouville sur Mer et Honfleur, sont également touchés par un taux de chômage élevé. Ces cantons à particularité touristique attirent des populations à la recherche d'emploi, cependant la date du recensement de mars 1999, n'est pas une période favorable à l'activité touristique, ce qui explique un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale et régionale.

Comme pour la Calvados, le département de l'Orne enregistre des taux de chômage plus élevés dans les centres urbains de Flers, Argentan, Alençon et l'Aigle (oscillant de 14% à 20%). L'ouest du département se caractérise par des taux de chômage assez faibles, ceci s'explique par l'exode des jeunes populations vers des secteurs plus attractifs.

Enfin, le département de la Manche, moins touché par le chômage, se caractérise par un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale. Cependant les taux de chômage sont inégalement répartis sur le territoire, le nord du département est plus touché que le sud. Ainsi les cantons de Cherbourg, Octeville et Equeurdreville ont des taux de chômage variants entre 14% et 20%, bien supérieurs à la moyenne régionale. En revanche, le sud du département enregistre les plus bas taux de chômage, ce phénomène s'explique par une population plus âgée et retraitée, mais aussi par le départ des jeunes à la recherche d'emploi vers d'autres départements ou régions.